

Item de la Couronne de France  
Le Roy et le Royne ont permis  
et accordé que les dits  
libres de la Couronne de France  
sont vendus au plus offrant  
et dernier enchereur

Et de la Couronne de France  
Le Roy et le Royne ont permis  
et accordé que les dits  
libres de la Couronne de France  
sont vendus au plus offrant  
et dernier enchereur

Et de la Couronne de France  
Le Roy et le Royne ont permis  
et accordé que les dits  
libres de la Couronne de France  
sont vendus au plus offrant  
et dernier enchereur

anteim  
longue  
gentilhomme

